Commune de Reuil en Brie
Compte rendu du Conseil Municipal du 5 Avril 2023

Présents: Patrick ROMANOW, Catherine RIEHL, Pascal CARBUCCIA, Lucien DUBOIS, Dominique BANCHEREAU, Jean-François BERNICCHIA, Anne BOULIN, Francis MOIGNOT, Dominique RENARD, Françoise SADKOWSKI, Claude TESSIER.
Absentes : Justine MARTINI qui a donné pouvoir à Anne BOULIN, Yvelise BITOUN qui a donné pouvoir à Françoise SADKOWKSI et Aurélie CALVEL qui a donné pouvoir à Jean-François BERNICCHIA.
La séance commence à 20h00. Monsieur Lucien DUBOIS est nommé secrétaire de séance.

Examen de l'ordre du jour

1. Approbation Compte rendu Conseil Municipal du 20 Janvier 2023.

Aucune remarque n'est formulée.

Adopté à l'unanimité.

2.Stagiairisation d'un Agent au 1er Juillet 2023.

Monsieur Pascal CARBUCCIA présente les spécificités de cette évolution de poste et propose de passer au vote.

Adopté par 12 voix pour et 2 abstentions.

3. Approbation du Compte de Gestion 2022 du CCAS de la SGC de Coulommiers.

Monsieur Lucien DUBOIS expose les données aux membres du Conseil.

Les résultats cumulés s'élèvent à 4 418,76€ en section fonctionnement.

Adopté à l'unanimité.

4. Vote du Compte Administratif 2022 du CCAS.

Monsieur Lucien DUBOIS expose les résultats aux membres du Conseil. Ceux-ci sont identiques au Compte de Gestion.

Conformément à la législation en vigueur, Monsieur le Maire ne participe pas au vote.

Adopté à l'unanimité (13 voix).

5. Approbation du Compte de Gestion 2022 Commune de la SGC de Coulommiers.

Monsieur Lucien DUBOIS expose les données aux membres du Conseil.

Les résultats cumulés s'élèvent respectivement à 525,29€ en section investissement et à 424 601,84€ en section fonctionnement soit un total de 425 127,13€.

Adopté à l'unanimité.

6. Vote du Compte Administratif 2022 de la Commune.

Monsieur Lucien DUBOIS expose les résultats aux membres du Conseil. Ceux-ci sont identiques au Compte de Gestion.

Conformément à la législation en vigueur, Monsieur le Maire ne participe pas au vote.

Adopté à l'unanimité (13 voix).

7. Affectation des résultats 2022.

Monsieur Lucien DUBOIS propose les affectations aux membres du Conseil.

Le résultat de fonctionnement est positif à hauteur 424 601,84€. Il est proposé d'affecter la somme de 32 000,00€ en section recette d'Investissements et le solde soit 392 601,84€ en recette de Fonctionnement.

Le résultat positif de 525,29€ du poste investissement est reporté en section recette d'Investissement.

Adopté à l'unanimité

8. Vote des Taxes 2023.

Monsieur Lucien DUBOIS procède à un exposé détaillé des taxes dont les tableaux ont été remis aux membres du Conseil.

Pour 2023, il est proposé, comme depuis de nombreuses années, de ne pas augmenter les taux et de retenir 37,98% pour la Taxe foncière bâtie, 50,37% pour la Taxe foncière non bâtie et 12,85% pour la taxe d'habitation (qui ne s'applique plus qu'aux résidences secondaires).

Adopté à l'unanimité

9. Vote du Budget 2023.

Monsieur Lucien DUBOIS expose les différentes composantes des sections Fonctionnement et Investissement dont le détail par compte a été remis au membres du Conseil.

Le budget investissement est principalement orienté vers différents équipements en matériel et comprend le remboursement de l'annuité des emprunts hors intérêts.

Il n'est pas prévu de recours à l'emprunt.

Le budget de fonctionnement comprend de nombreux travaux de voirie et d'entretien des bâtiments publics.

Le budget global 2023 est équilibré et s'établit comme suit :

- Fonctionnement : 1 092 655,94€
- Investissement: 55 483,33€
- Total : 1 148 139,27€

Adopté à l'unanimité.

10. Vote des subventions.

Une seule demande de subvention a été présentée.

Subvention Sport Ecole (Opération Poney).

Après débat il est accordé 1 000,00€ par 12 voix pour et 2 abstentions.

11. Redevance ENEDIS 2023.

Monsieur le Maire informe que cette redevance est réglementairement fixée à 234,00€ pour 2023 et propose de valider cette somme.

Adopté à l'unanimité

Points divers.

Monsieur le Maire procède au tour de table habituel :

Lucien Dubois appelle à la vigilance de chacun concernant les cambriolages.

Dominique Renard fait un point sur la récente journée "Nettoyons la nature" et regrette la faible participation des reuillois. Malgré cela, 2 mètres cubes de déchets ont pu être collectés par les participants. Merci à eux.

Jean-François Bernicchia remercie la commune pour son soutien***.***
Il rappelle le projet Anti Gaspi et fait part du dérangement de riverains par des aboiements de chiens.

Françoise Sadkowski évoque la difficulté à faire demi-tour rue Gambetta entrainant des imprudences d'automobilistes et demande si une solution technique est envisageable.

Pascal Carbuccia informe des résultats des tests alarme à l'école.

Catherine Riehl mentionne l'opération "Vacances apprenantes" programmée à l'école, pendant la seconde semaine des vacances de printemps.

Patrick Romanow informe des nombreuses malfaçons signalées par les communes de la CACPB dans le cadre des raccordements à la fibre .

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures.

Vu par Nous, Maire de Reuil en Brie (77260) pour être affiché le 7 avril 2023 à la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1984.

À Reuil en Brie le 7 Avril 2023
Le Maire,
P. ROMANOW